

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00117 Numéro SIREN : 529 626 459 Nom ou dénomination : CABINET THIERRY LE CADRE
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2020 sous le numéro de dépôt 11407



Thierry Le Cadre

SAS Cabinet Thierry Le Cadre
Comptes annuels au 31/12/2019

DÉPÔT DU

22 OCT. 2020

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTES

11407

1 Bilan

Actif Montants en €	31.12.2019	31.12.2018	Passif Montants en €	31.12.2019	31.12.2018
Actif immobilisé			Capitaux propres	52 541	57 088
Immobilisations incorporelles			Capital	10 000	10 000
Immobilisations corporelles			Réserve légale	1 000	1 000
Immobilisations financières			Autres réserves sociales	-33 912	-42 062
			Résultat de l'exercice	75 453	88 150
			Autres fonds propres		
			Provisions		
Actif circulant	65 223	83 354	Dettes	12 682	26 176
Stocks et en-cours			Emprunts et dettes financières	12 682	16 940
Clients			Fournisseurs		
Autres créances et comptes de régularisation	4 993	84	Autres dettes et comptes de régularisation		9 236
Disponibilités	60 230	83 270			
Total de l'actif	65 223	83 354	Total du passif	65 223	83 264

Pour copie certifiée conforme
Thierry Le Cadre



Thierry Le Cadre

SAS Cabinet Thierry Le Cadre
Comptes annuels au 31/12/2019

2 Compte de résultat

Montants en €	31.12.2019	31.12.2018
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	209 009	195 490
Autres produits d'exploitation	209 009	195 490
Charges d'exploitation		
Achats et variation de stock	75 853	57 566
Services extérieurs	32 184	21 497
Impôts, taxes et versements assimilés	2 897	671
Charges de personnel		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges d'exploitation	110 934	79 734
Résultat d'exploitation	98 075	115 756
Produits sur opérations en commun		
Charges sur opérations en commun		
Produits financiers		
Charges financières	162	208
Résultat financier	-162	-208
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	97 913	115 548
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices	22 460	27 398
RESULTAT NET	75 453	88 150

Pour copie certifiée conforme
Thierry Le Cadre



Thierry Le Cadre

SAS Cabinet Thierry Le Cadre
Comptes annuels au 31/12/2019

3 Annexe abrégé aux comptes annuels

3.1 Fait majeur de l'exercice

La SAS, créée le 10 janvier 2011 et dont l'objet est l'activité exclusive de commissaire aux comptes, a commencé son activité l'exercice 2012. L'année 2019 est ainsi le huitième exercice d'activité de la société.

3.2 Référentiel comptable

Les comptes annuels de la SAS Cabinet Thierry Le Cadre sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, et selon les dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables.

La présentation de l'annexe des comptes annuels est faite selon le modèle abrégé conformément au règlement 2011-02 de l'Autorité des Normes Comptables.

3.3 Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Montants en €	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances clients			
Impôts sur les bénéfices	4 940	4 940	
Taxe sur la valeur ajoutée	53	53	
Total Créances	4 993	4 993	
Emprunts auprès des établissements de crédit	12 682	4 303	8 379
Fournisseurs			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Total Dettes	12 682	4 303	8 379

3.4 Capital

Actions	Montant	Valeur nominale
Titres début d'exercice	10 000	1 €
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres fin d'exercice	10 000	1 €

Pour copie certifiée conforme
Thierry Le Cadre



Thierry Le Cadre

SAS Cabinet Thierry Le Cadre
Comptes annuels au 31/12/2019

Sommaire

1	Bilan	1
2	Compte de résultat	2
3	Annexe abrégé aux comptes annuels	3
3.1	Fait majeur de l'exercice	3
3.2	Référentiel comptable	3
3.3	Etat des échéances des créances et dettes	3
3.4	Capital	3

Tous les montants sont exprimés en euros

Pour copie certifiée conforme
J. Le Cadre



Thierry Le Cadre

Expert Comptable Indépendant

Inscrit au tableau de l'Ordre de Bretagne

Cabinet Thierry Le Cadre

Société de commissariat aux comptes

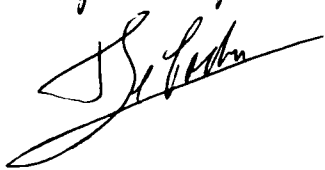
6 place de Bretagne

35000 RENNES

Comptes annuels

Au 31 décembre 2019

Cabinet d'Expertise Comptable
6 place de Bretagne
35000 Rennes
Tél : 06 76 20 40 77
Fax : 02 99 65 75 67
lecadre.thierry@wanadoo.fr

Pour copie certifiée conforme


CABINET THIERRY LE CADRE
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 6 place de Bretagne
35000 RENNES
529 626 459 RENNES

PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

Du 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, et le 30 juin, au siège social.

Monsieur Thierry LE CADRE, demeurant à Rennes (35000), 6 place de Bretagne,

Associé unique de la Société CABINET THIERRY LE CADRE.

1 – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIV

En sa qualité de Président de la Société, associé unique, Monsieur Thierry LE CADRE a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

2 – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Mention des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 75 453,14 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associé unique précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Pour copie certifiée conforme


DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 75 453,14 euros de la manière suivante, étant souligné qu'il y a lieu d'apurer le poste de réserves ordinaires qui figure au bilan pour - 33 911,73 € en raison de la distribution de l'acompte sur dividende décidé en fin d'année 2019 :

Origine :

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 75 453,14 €

Affectation :

- Aux autres réserves : 34 453,14 €

- Dividendes : 41 000,00 €

TOTAUX : 75 453,14 € 75 453,14 €

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 4,1 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à l'issue de la présente décision.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158,3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des précédents exercices ont été les suivants :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI Dividendes	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI Autres revenus
31/12/2018	88.000 €	
31/12/2017	64.000 €	
31/12/2016	64.000 €	
31/12/2015	60.000 €	-
31/12/2014	51.000 €	-
31/12/2013	55.000 €	-

NB : Un acompte sur dividende a été décidé en novembre 2019, d'un montant de 34.000 €

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte des conventions intervenues entre la Société et l'associé unique Président.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre de décisions de l'associé unique.

Pour copie certifiée conforme 2
